

Avis de tempête sur l'avenir énergétique de la Corse

La remise en cause par Nicolas Hulot - à la veille de sa démission radiophonique - de la PPE (programmation pluriannuelle énergétique) semble reprise point par point par son successeur. Avec des retards programmés

Doit-on désormais dire "feu le gazoduc" entre Lucciana et Ajaccio ? La Corse doit-elle se résigner à respirer des émanations de fioul (peut-être léger) pendant quelques décennies encore ? Doit-on s'attendre à une PPE très largement révisée à la baisse au plan financier comme au plan des moyens de transition entre la situation actuelle et le passage aux énergies renouvelables prévu à l'horizon 2050 ?

Il semble que du côté du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, on se soit mis dans les pas de la lettre signée par Nicolas Hulot, la veille de sa démission spectaculaire sur les ondes radiophoniques, le 28 août dernier.

Dans ce courrier, envoyé sans aucune concertation préalable avec les élus, l'ex-ministre remettait, notamment, en cause le projet de gazoduc entre Lucciana et Ajaccio - trop cher et trop compliqué selon lui. Il redimensionnait également la future centrale du Ricanto, la faisant passer de 250 MW à 125 MW en misant sur les "économies d'énergie".

L'inquiétude des techniciens

Au-delà du *casus belli* politique (voir ci-dessous), il y a les inquiétudes très concrètes de ceux qui sont au quotidien en charge de la

production et de la distribution d'énergie dans l'île.

La direction d'EDF a choisi de ne pas s'exprimer - chose rare mais explicable dans le contexte actuel - sur le sujet.

La CGT Énergie n'a pas ces contraintes et brandit le spectre de "l'hiver 2005". C'est-à-dire des moyens de production trop faibles entraînant des coupures tournantes pendant des semaines sur toute l'île, particulièrement dans les zones montagneuses.

"Dans son projet, le gouvernement considère que le Vazzio produit 120 MW et se base sur ce chiffre. Il oublie que sont adjoints aux centrales du Vazzio et de Lucciana, quatre turbines au fioul lourd - qu'il faudra donc arrêter - pour une puissance de 125 MW. Le projet à 250 MW n'était que la reprise de ces moyens combinés.

"Or nous sommes déjà passés à la limite au cours de l'été 2018 avec la chaleur entraînant l'utilisation des climatiseurs, l'accroissement estival de la population et le fait que les moyens d'interconnexions ne sont disponibles que pour pallier les pics hivernaux", résume Xavier Nesa.

S'appuyant sur les chiffres de l'Insee, le syndicaliste rappelle que la population annuelle de l'île s'est accrue de 17 000 habitants au cours des quatre dernières années et que cette progression démographique se poursuit au rythme de 4% par an, selon les projections de l'Insee.



Après de multiples reports, l'arrêt de la centrale du Vazzio a été fixé pour 2023. Une date vraiment butoir ?

/PHOTO PIERRE-ANTOINE FOURNIL

Ceci d'autant que la fourniture en gaz d'Ajaccio et Bastia est sur la sellette. "Contrairement à ce qui était redouté, il semble que l'approvisionnement va se poursuivre. Mais c'est une situation transitoire et la demande en énergie cumulée est de l'ordre de 70 MW", rappelle-t-il.

Le Vazzio ad aeternam ?

Du côté du ministère de l'Écologie, pas de confirmation ou d'infirmité. Tout juste se borne-t-on à assurer que l'on est "toujours très engagé dans la PPE 2016", mais il est clair que tant sur le dimension-

nement de la centrale du Ricanto, que sur la manière de l'alimenter en gaz, on serait plutôt dans le cadre de la lettre de Nicolas Hulot. On insiste notamment sur les "difficultés foncières générées par le gazoduc", mettant en avant un système de caisson gravitaire qui serait installé en baie d'Ajaccio. Sauf que ces GBS (*gravity based system*) sont au stade expérimental... Deux contrats ont été signés, un en Europe, l'autre en Asie en juillet 2018.

Sachant que les travaux de la centrale du Ricanto n'ont pas encore débuté. Qu'en juin 2015, le directeur d'EDF PEI (production d'éner-

REPÈRES

2015 - Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, travaille avec l'Assemblée de Corse, notamment avec Maria Guidicelli sur l'élaboration de la PPE 2016-2023.

2016 - La majorité nationaliste arrivée en décembre 2015 signe une PPE ambitieuse avec la ministre. Il est notamment prévu 3,112 milliards d'euros couvrant la conversion aux énergies renouvelables à horizon 2050 mais aussi la construction de la centrale du Ricanto d'une puissance de 250 MW et celle d'un gazoduc entre Lucciana et Ajaccio pour la période de transition.

27 août 2018 - La veille de sa démission, Nicolas Hulot revient sur la PPE signée sous le gouvernement précédent.

Mars 2019 - François de Rugy reste dans la ligne de son prédécesseur.

gie insulaire) comptait sur "un démarrage en 2018" pour trois ans de travaux. On s'achemine donc vers une reconduction de dérogation pour le fioul lourd de la vieille centrale. À pas de géant.

ISABELLE LUCCIONI